

Soif de vengeance ?

- Durée : 1h20
- Lieu : /
- Type d'activité : Activités de sens/valeurs
- Tranche d'âge : Pionniers (de 16 à 18 ans)

Description

Déroulement :

Étape 1 : Les attentats de Bruxelles (10 min)

« Mardi 22 mars 2016, des terroristes ont commis une série d'attentats dans la capitale belge, Bruxelles. Il y a eu des explosions dans le hall de l'aéroport de Zaventem. C'est ensuite le métro bruxellois (station Maelbeek) qui a été visé. Plus de 30 personnes sont mortes et il y a plus de 300 blessés. Les frères El Bakraoui, originaires de la commune de Schaerbeek, proches de Salah Abdeslam, sont deux des auteurs de ces attentats, le premier s'étant fait exploser à l'aéroport de Bruxelles et le second dans la station de métro de Maelbeek. Najim Laachraoui, également de Schaerbeek, est identifié comme l'autre terroriste kamikaze qui s'est fait exploser dans le hall d'enregistrement de l'aéroport bruxellois. Mohamed Abrini est identifié comme l'« homme au chapeau », le troisième terroriste de l'aéroport de Bruxelles qui s'est enfui et qui a finalement été arrêté le 8 avril à Anderlecht. »

Lis les différents témoignages (annexe 3.1) aux participants afin qu'ils découvrent les positions des différents acteurs.

Discuter des attentats va probablement soulever beaucoup d'émotions. Il est important d'être attentif aux expressions du visage de tous les participants pour être sûr que chacun vit bien l'activité.

Étape 2 : La carte d'empathie (20 min)

Forme quatre groupes et distribue une carte d'empathie (annexe 3.2) à chacun des groupes. Attribue à chaque groupe un profil et le témoignage associé : la famille d'Alizée (témoignage d'Alizée), Alizée (témoignage d'Alizée), Yassine (témoignage de Yassine) et l'"homme au chapeau" (témoignage de l'"homme au chapeau" et de la femme qui l'a hébergé).

Les participants doivent alors se mettre dans la peau de cette personne et imaginer ce qu'elle répondrait pour les 7 cases de la carte d'empathie.

Étape 3 : Le procès (40 min)

L'intérêt de l'activité est de prendre conscience des positionnements de chacun et de discuter autour du pardon, de la vengeance, de la justice, etc.

Les participants vont ensemble mettre en scène un tribunal à partir du fait divers des attentats de Bruxelles. Ici l'objectif n'est pas de juger coupable ou non coupable mais plutôt peut-on pardonner ou pas ?

Chaque groupe se met dans la peau du personnage pour lequel il a réalisé la carte d'empathie.

Les différents rôles durant ce tribunal sont les suivants :

- Un des animateurs joue le juge.
- Un des animateurs joue le metteur en scène. Le rôle de celui-ci est de mettre en pause le tribunal pour amener des réflexions et des questionnements. Durant ces pauses, les participants sortent de leur rôle.
- L'accusé : l'homme au chapeau.
- La partie civile : Alizée et sa famille.
- La défense de l'accusé : Yassine.

Déroulement :

- Le juge ouvre la séance en rappelant les faits et présente les différents acteurs.
- L'accusé commence par se présenter.
- La partie civile réagit.
- La défense intervient après.
- Le débat peut après continuer entre les acteurs. La partie civile va t'elle pardonner ? Le juge prend le rôle d'animateur du débat. Chaque groupe intervient en tenant compte de ce qu'il a écrit sur sa carte empathie.
- Le metteur en scène met en pause le procès deux fois pour apporter des moments de réflexion. Le deuxième moment de réflexion peut être réalisé à la fin du procès avant que le juge ne donne son verdict.

Moment de réflexion 1:

Si tu étais à la place d'Alizée, tu te sentirais plutôt : En soif de vengeance ? Que justice soit faite ? Plutôt fataliste (*c'est comme ça et on peut rien n'y changer*) ?

Demande aux participants de prendre position :

- Vengeance : debout poing levé ;
- Justice : bras à l'horizontal, paume de main vers le ciel, comme une balance ;

- Fataliste : assis en tailleur.

Laisse émerger les premières impressions des participants, chacun est libre de s'exprimer. Veille à ce que cette discussion se déroule dans le respect et l'écoute. Si les participants veulent changer de position durant l'activité, ils peuvent bien entendu le faire.

Pour continuer le débat, voici quelques relances plus générales :

- Qu'est-ce que la vengeance ?
- Quels liens y a-t-il entre la vengeance et la colère, la vengeance et la tristesse, la vengeance et la peur ?
- Qu'est-ce que la justice ?
- Est-ce que la notion de justice est la même partout ? Avons-nous tous les mêmes droits ?
- Qu'est-ce que la fatalité ?

Moment de réflexion 2

Lorsqu'on est victime de quelque chose, on va d'abord répondre à notre soif de vengeance, de justice ou encore de fatalité. Et c'est par la suite que l'on décide de pardonner ou non...

Distribue à chaque groupe une feuille reprenant les différentes situations. Demande-leur de se mettre d'accord sur une citation et de l'argumenter.

Étape 4 : Réflexion personnelle (10 min)

Les participants réfléchissent à une situation faisant partie de leur vécu.

- *Et toi ? Dans ta section ou ailleurs, réfléchis à une situation où tu as pardonné à quelqu'un.*
- *Était-ce difficile de pardonner ?*
- *Qu'as-tu ressenti après avoir pardonné ?*

S'ils le souhaitent, les participants peuvent partager leur réflexion.

Infos pour l'animateur

La justice (au sens judiciaire) est le pouvoir de faire régner le droit et l'exercice de ce pouvoir. Au sens plus large, c'est la juste appréciation, reconnaissance et respect des droits et du mérite de chacun.

La vengeance est le dédommagement moral que l'offensé attend par la punition de l'offenseur.

La colère, la tristesse et la peur sont des sentiments primaires, irraisonnés (ce qui ne veut pas dire qu'ils émergent sans raison...).

La fatalité est quelque chose qui échappe à notre volonté. C'est un concours de circonstance fâcheuses, imprévues et inévitable.

Matériel :

- Témoignages (Annexe 3.1)
- Carte de l'empathie (Annexe 3.2)
- Citations (Annexe 3.3)

Créée le : 10/03/2020

Mise à jour le : 07/10/2022

Auteur : Les Scouts